

Compte rendu Sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 21 décembre 2017 à 17h30.

Date de convocation
14/12/2017

L'an DEUX-MILLE-DIX SEPT, le VINGT ET UN du mois de décembre, à 17h30, le Conseil Communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : M. MUNIER, M. MITIDIERI et M. DALLA FAVERA
BRONVAUX : M. FAVIER
CLOUANGE : M. BOLTZ et M^{me} THOMAS
MARANGE SILVANGE : M. MULLER, M. MEOCCI et M^{me} GREFF
MONTOIS LA MONTAGNE : M. CANTELE et M^{me} SCHUMMER
MOYEUUVRE-GRANDE : M. DROUIN, M. TIRLICIEN et M^{me} BARTOLETTI
MOYEUUVRE-PETITE : M. SCHWEIZER et M. HENRY
PIERREVILLERS : M. PELIZZARI
ROMBAS : M. FOURNIER, M. RISSER, M. NOBILE et M. VILLA
RONCOURT : M. HALTER et M. FICHTER
ROSSELANGE : M. MATELIC et M^{me} SEEMANN
SAINTE MARIE AU CHENES : M. WATRIN, M^{me} FRANIA et M. KOSCIUSZKO
VITRY-SUR-ORNE : M. CORRADI

Membres absents ayant donné procuration :

M ^{me} CALCARI-JEAN à M. MITIDIERI	M ^{me} CISAMOLO à M. TIRLICIEN,
M ^{me} LOMBARDI à M. MUNIER	M ^{me} DAMILOT à M. PELIZZARI
M. DIEUDONNE à M. VILLA	M ^{me} WAGNER à M. NOBILE
M. WROBEL à M. FAVIER	M ^{me} MACAIGNE à M. FOURNIER
M. ZELLER à M. BOLTZ	M ^{me} BENCI à M. RISSER
M ^{me} TOUSSAINT à M. MULLER	M. SCHONS à M. MATELIC
M ^{me} CONTESE à M ^{me} BARTOLETTI	M. CAYRE à M. WATRIN
M. ROVIERO à M. DROUIN	

Absents excusés : M^{me} ARNOULD-RIVATO, M^{me} GIULIANO, M. VOLLE, M. GENTILE, M. PIERRE, M. BARTHELEMY

Absents : M. LACAVA, M^{me} DURIVAL et M. DI EGIDIO

Le 21 décembre 2017, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **DESIGNE, avec 42 voix POUR et 2 ABSTENTIONS**, en qualité de représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Orne :

- M. VECCHIO Jérôme (Montois la Montagne)
- M. DALLA VECCHIA (Montois la Montagne)
- M. MACEDO Patrick (Roncourt)
- M. SCHMITD Bruno (Roncourt)
- M. CAMPAGNOLO Jean-Louis (Sainte Marie aux Chênes)
- M. COVALCIQUE (Sainte Marie aux Chênes)

- **DESIGNE, avec 42 voix POUR et 2 CONTRE**, en qualité de représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne :

M. MUNIER Éric (Amnéville)
 M. TOTTI Jean-Denis (Amnéville)
 M. BOLTZ Stéphane (Clouange)
 M. BIASINI François (Clouange)
 M. DROUIN René (Moyeuvre-Grande)
 M. PANAROTTO (Moyeuvre-Grande)
 M. LEONARD André (Moyeuvre-Petite)
 M. STIBLING Fabrice (Moyeuvre-Petite)
 M. FOURNIER Lionel (Rombas)
 M. RISSER Charles (Rombas)
 M. MATELIC Vincent (Rosselange)
 M. SCHONS Bernard (Rosselange)
 M. FILBING Michel (Vitry-sur-Orne)
 Mme LAHEURTHE Martine (Vitry-sur-Orne)

- **DESIGNE, avec 42 voix POUR et 2 ABSTENTIONS**, en qualité de représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Barche :

Titulaires	Suppléants
FAVIER Jean-Luc	BETTINGER Christian
WROBEL Frédéric	BETTINGER Juliette
KLOPP Henri	LAUFER Emile
MEOCCI François	MANGEOT Hervé
LALLIER Alain	LINDEN Paul
ROETTGER Bernard	GREFF Marielle
HEISER René	RECCHIA Nicolas
BECK Jean	HERLICH Véronique
SUTTER Gérard	LENOIR Sylvaine

- **DESIGNE, avec 42 voix POUR et 2 CONTRE**, en qualité de représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne:

MUNIER Eric et REPERT Raymond (Amnéville)
 FAVIER Jean-Luc et KLOPP Henri (Bronvaux)
 BOLTZ Stéphane et THOMAS Ornella (Clouange)
 LALLIER et MEOCCI François (Marange-Silvange)
 BRONDEAU Rocco et BELLINI Nicolas (Montois la Montagne)
 HIEULLE Claude et TEIXEIRA DA SILVA NEVES Laurence (Pierrevillers)
 BARTHELEMY Norbert et WAGNER Véronica (Rombas)
 POSTERA Antoine et GAVINA Joël (Roncourt)
 MATELIC Vincent et SCHONS Bernard (Rosselange)
 DARTIGUES Michel et HAJDRYCH Norbert (Sainte Marie Aux Chênes)
 FILBING Michel et LAHEURTE Martine (Vitry-sur-Orne)

- **DESIGNE, avec 42 voix POUR et 2 CONTRE**, en qualité de représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein du Syndicat Intercommunal de Valorisation Ecologique de l'Orne :

LOMBARDI Ouardia et FIENO Laurine (Amnéville)
 LEICTNAM Marianne et MALNATI Laurence (Clouange)
 CADONA Roselyne et DUPONT Sandra (Montois la Montagne)
 ROVIERO Franck et DROUIN René (Moyeuve-Grande)
 RISSER Charles et SAUDRY Thierry (Rombas)
 SCHONS Bernard et CASTELAIN Christophe (Rosselange)
 CORRADI Luc et MOUGIN Christian (Vitry-sur-Orne)

- **DESIGNE**, en qualité de représentants de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte « Moselle Aval » :

Titulaires	Suppléants
M. MULLER	M. CORRADI
M. TIRLICIEN	M. MATELIC
M. FOURNIER	M. MUNIER

- **DONNE** son accord au transfert du siège du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Friches Industrielles « S.M.E.A.F.I. » en Mairie de Mondelange.
- **DECIDE** d'arrêter, comme suit, le montant des attributions de compensation au titre de l'année 2017 :

Communes	AC fiscale définitive	Charges transférées 2017	AC définitive 2017
AMNEVILLE	2 771 699	10 403	2 761 297
BRONVAUX	14 195	0	14 195
CLOUANGE	375 512	0	375 512
MARANGE-SILVANGE	613 956	10 403	603 554
MONTOIS-LA-MONTAGNE	295 247	0	295 247
MOYEUVE-GRANDE	312 856	10 403	302 454
MOYEUVE-PETITE	10 981	0	10 981
PIERREVILLERS	50 853	0	50 853
ROMBAS	1 004 948	10 403	994 546
RONCOURT	50 497	0	50 497
ROSSELANGE	84 157	0	84 157
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	804 240	0	804 240
VITRY-SUR-ORNE	155 040	0	155 040
Total	6 544 181	41 610	6 502 571

- **PROCEDE** au retrait de la délibération du Conseil de Communauté en date du 27 septembre 2017 adoptant la Décision Modificative n°1 du Budget Principal 2017.

- **ADOPTE** la décision modificative n° 1 au Budget 2017, ci-annexée, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :
 - o SECTION DE FONCTIONNEMENT : 239 736,16 €
 - o SECTION D'INVESTISSEMENT : 329 616,85 €

- **ADOPTE** la décision modificative n° 2 au Budget 2017, ci-annexée, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :
 - o SECTION DE FONCTIONNEMENT : 0,00 €
 - o SECTION D'INVESTISSEMENT : 0,00 €

- **DÉCIDE** de ramener le montant de l'avance attribuée au budget annexe Champelle par délibération en date du 06 juillet 2017 de 99 951,60 € à 4 669,76 €.

- **DÉCIDE** d'adopter la décision modificative n°3 au Budget Annexe « PAC Champelle » 2017, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :
 - o SECTION DE FONCTIONNEMENT : 0,00 €
 - o SECTION D'INVESTISSEMENT : 95.281,84 €

- **DÉCIDE** d'adopter la décision modificative n° 2 au Budget Annexe « Gestion Locative » 2017, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :
 - o SECTION DE FONCTIONNEMENT : 0,00 €
 - o SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 389,08 €

Fin de la séance à 18h05.

Fait à Rombas, le 12 janvier 2018,
Affiché le

Le Président

Lionel FOURNIER